

CHAMPIONNAT NATIONAL DE JUDO 2019



RENDEZ-VOUS

SAMEDI 11 MAI

ENTRÉE GRATUITE
BUVETTE SUR PLACE

ORGANISE PAR UGSEL FRANCHE-COMTE
3 AVENUE DE MONTBOUCONS - BESANÇON 25



Institution
Notre-Dame
Saint-Jean



Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277 rue Saint Jacques 75240 Paris cedex 05
Tel : 01 44 41 48 55 Fax : 01 43 29 96 88
Mail : f-mory@ugsel.org

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

RENSEIGNEMENTS :

UGSEL FRANCHE COMTE

Tel : 06 07 65 70 77 Mail : ugsel.fc@scolafc.org OU didier.dias@free.fr

LIEU DE LA COMPETITION :

Pôle Sportif des Montboucons – 3 avenue des Montboucons 25000 BESANCON

ACCES/ PARKING :

Route : Autoroute A36 sortie n°4

Train : Gare SNCF de BESANCON VIOTTE

Parking : Vendredi soir et Samedi : autocars sur le parking du pôle sportif et parking du pôle France de Hand Ball (à coté) et du parking du gymnase du lycée LEDOUX (à proximité)

ACCUEIL :

ACCUEIL JEUNES OFFICIELS :

à partir de 13h le 10 mai à la Maison des Sports de Franche Comté (A GAUCHE du **Pôle Sportif des**

Montboucons, parking identique au pôle)

Téléphone sur place : 06 07 65 70 77

ACCUEIL DES DELEGATIONS :

Vendredi 10 mai 2019 de 17h à 20h à l'entrée du CIS Ethic Etapes (A DROITE du **Pôle Sportif des Montboucons**, parking identique au pôle)

PRESENTATION DES ACCREDITATIONS PLASTIFIEES AVEC LICENCE UGSEL AU DOS

Téléphone sur place : 06 07 65 70 77

PESEES :

UNIQUEMENT le vendredi 23 mars de 17h30 à 20h au **Pôle Sportif des Montboucons** (06 07 65 70 77 en cas de retard)

ATTENTION

LA PRESENTATION DE L'ACCREDITATION PLASTIFIEE AVEC LA LICENCE UGSEL AU DOS EST OBLIGATOIRE

PRESENTATION DU PASEPORT FFJDA OBLIGATOIRE

**SI NON PRESENTATION
DE L'ACCREDITATION ET DU PASSEPORT**

=> PAS DE COMPETITION

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint Jacques 75240 Paris cedex 05

Tel : 01 44 41 48 55 Fax : 01 43 29 96 88

Mail : f-mory@ugsel.org

ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements sont de 11,50€ par judoka à régler pour :

**le 26 AVRIL 2019 à L'UGSEL FRANCHE COMTE
20 RUE MEGEVAND 25000 BESANCON**

REPAS :

Vendredi soir : repas : **Lycée SAINT JEAN** (formule self unique à 8,50 €) à 20 min à pied du Pôle Sportif
Accès au Self par la Rue VIOLET 25000 BESANCON

Accès bus et voiture : parking du PSB (3 chemin des torcols) proche du Lycée (5min) et parkings à proximité.
LE MIEUX EST DE VENIR A PIED DEPUIS LE POLE SPORTIF ET DE SE FAIRE RECUPERER ENSUITE PAR LE BUS

Samedi midi : buvette sur place avec petite restauration (formule snack possible)

Samedi soir : panier repas possible en commande au tarif de 6,10 €

Les réservations de repas et paniers-repas sont à faire via le formulaire et à retourner avec le règlement pour :

**le 26 AVRIL 2019 à L'UGSEL FRANCHE COMTE
20 RUE MEGEVAND 25000 BESANCON.**

HEBERGEMENT :

L'hébergement est à réserver par les participants. Voir le document joint.

TRANSPORT :

L'organisation ne met pas en place de navettes.

Si vous venez par le train, réserver votre hébergement suffisamment tôt

Prévoyez votre mode de déplacement.

**ATTENTION LA COMPETITION SE DEROULANT SUR 1 JOUR PREVOIR
L'AMPLITUDE AVEC LES CHAUFFEURS POUR LE RETOUR**

STANDS : Présence d'un stand matériel de Judo.

TEMPS PASTORAL :

Un temps pastoral sera mis en place le samedi juste avant la remise des récompenses ou juste avant le début des compétitions en fonction de la disponibilité des intervenants.

PHOTOS : La participation à cette compétition entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation.

FORFAITS JUDOKAS :

En cas de forfaits après l'envoi du questionnaire de participation, merci d'en avvertir au plus vite l'Ugsel FRANCHE COMTE (ugsel.fc@scolafc.org) et Frédéric Mory (f-mory@ugsel.org)

PRIMES KILOMETRIQUES :

La prime kilométrique versée en 2019 pour la participation aux Championnats Nationaux est calculée sur la base de 0,02€/km et par élève déplacé, depuis l'établissement et jusqu'au lieu de la compétition (trajet aller/retour, référence dicoroute).

SECURITE : Il y aura des mesures de sécurité pour accéder au complexe sportif, la procédure sera donnée à l'accueil.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES 2019

REGLEMENTS :

Se référer aux règlements généraux 2016-2020 et particuliers 2018-2019 parus sur le site de l'Ugse Nationale. (www.ugsel.org)

REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL : Jean-Marc CHAUVETET – Didier DIAS

REPRESENTANTS CTN : Jean François ROZIER et Marc PERARD

CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE :

Toute implication à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

LICENCES (vérifiées dès la pesée) :

NCE MEDICALE :

Présence de Kinés sur place.

Centre hospitalier/urgences le plus proche : CHU JEAN MINJOZ BESANCON

Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrement.

FORMATION JEUNES OFFICELS (Commissaires sportifs) :

Une formation pour les Jeunes Officiels sera dispensée par un responsable fédéral, le vendredi 10 mai 2019 à partir de 13h au **Pôle Sportif des Montboucons** (3 avenue des Montboucons 25000 BESANCON).

Sanctions et Instances Disciplinaires : Les décisions d'interruption, de suspension ou d'exclusion qui demeurent de la seule compétence des juges ou arbitres, n'ont d'effets que dans le temps et sur les lieux des épreuves. Au-delà, les licenciés, les établissements adhérents ou tous autres participants à des championnats nationaux, qui manqueraient aux règlements ou à la charte éthique et sportive, nuiraient au bon fonctionnement de l'Ugse, à sa notoriété ou ses valeurs, pourraient faire l'objet d'une procédure conduisant à d'éventuelles sanctions disciplinaires.

Lutte contre le dopage : Ces procédures ne peuvent découler que de l'application du règlement disciplinaire de l'Ugse ou du règlement disciplinaire en matière de lutte contre le dopage. Ceux-ci sont conformes au Code du sport ou à toutes dispositions légales ou réglementaires qui viendraient à s'y substituer. Les sanctions disciplinaires ne peuvent être prononcées que par les commissions disciplinaires prévues dans ces règlements.

Rappel de l'article 24 des Règlements généraux, Titres fédéraux et Récompenses :

Afin de garantir la qualité et la représentativité des titres officiels de l'Ugse, des conditions minimales de participation sont fixées pour leur attribution : En individuel et par équipes, en deçà de 4 présents dans une épreuve sur le championnat national, il ne sera attribué ni titre ni HNSS. En cas de record de France, le titre et le HNSS seront réattribués

CATEGORIES DE POIDS : Se référer au règlement particulier Ugse de Judo en vigueur. (article 9)

DOJO : 8 surfaces de combats + 2 surfaces d'échauffement

National UGSEL JUDO 2018 – BESANCON

Pôle Sportif des Montboucons – 3 avenue des Montboucons 25000 BESANCON

Programme

Vendredi 10 mai

| | |
|----------------------|--|
| 13h-14h | Accueil des Jeunes Officiels au Pôle Sportif des Montboucons |
| 14h-17h | Formation des Jeunes Officiels : Salle de réunion du Pôle Sportif des Montboucons |
| 17h-20h00 | Accueil des délégations entrée du CIS ETHIC ETAPES (A droite de l'entrée du Pôle) |
| 17h30 à 20h (21h) | Pesées au Pôle Sportif des Montboucons <i>Pas de pesées le samedi matin</i> |
| 19h à 20h30 | Diner au Lycée Saint Jean BESANCON |

Samedi 11 mai

| | |
|---------------|--|
| 8h à 8h30 | Arrivée des Arbitres et des Commissaires Sportifs / réunion à 8h30 |
| 7h30 à 8h30 | Echauffement Cadets et Juniors F et G |
| 8h30-8h45 | Cérémonie d'ouverture du championnat |
| 8h45 – 12h30 | Début de la compétition JF et JG puis CF et CG |
| 12h30 – 13h30 | Restauration au Pôle, Arbitres, Officiels, organisateurs |
| 12h30-13h30 | Echauffement Minimes F et G |
| 13h30 | Début compétition MF et MG |
| 16h30 | fin du championnat MF et MG |
| 16h30-16h45 | Animation pastorale |
| 16h45-17h30 | Palmarès Toutes Catégories |
| 17h30 | Départ des délégations |

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint Jacques 75240 Paris cedex 05

Tel : 01 44 41 48 55 Fax : 01 43 29 96 88

Mail : f-mory@ugsel.org



CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org